

DEMF FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État de Médiateur Familial enregistré au RNCP39645

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

Certificateur : Ministère chargé de la solidarité

- Formation de 22 mois en alternance de janvier N à novembre N+2
490 heures de formation théorique en centre de formation
105 heures de formation pratique
- Le DEMF est structuré en 3 blocs de compétences et peut être préparé :
 - soit dans une démarche de **certification globale**
 - soit dans une démarche d'acquisition **par bloc de compétences**.

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Autofinancement
- Plan de développement des compétences
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du DEMF.

Pré-requis pour accéder à la formation

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme national, classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, mentionné au titre V du livre IV du code de l'action sociale et des familles ou au livre III de la quatrième partie du code de la santé publique ;
- Justifier d'un diplôme national, classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles, en droit, psychologie ou sociologie délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Justifier d'un diplôme national classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Les candidats titulaires d'un diplôme classé au moins au niveau 6 (niveau Licence 3) en droit, psychologie ou sociologie sont dispensés de l'unité de formation contributive correspondant à la discipline de leur diplôme et de l'épreuve de certification afférente (épreuve de contrôle continu appartenant au bloc de compétences 2).

La formation est également accessible par la VAE.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain et le travail de terrain.
Promotions de 6 apprenants minimum à 18 apprenants maximum.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

L'admission en formation conduisant au DEMF fait l'objet d'une sélection sur dossier puis d'un entretien.

- **Constitution d'un dossier d'inscription sur le site de l'IRTS-FC** avec justificatifs de formation, diplômes, CV et d'une Lettre de motivation (voir règlement de sélection et dossier sur le site IRTS-FC)
- **Entretien d'une durée de 45 minutes** destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la formation, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la médiation familiale.

Programme de la formation

La formation est organisée en trois blocs de compétences :

- Bloc 1 : Créer et maintenir un espace tiers de médiation (245 heures)
- Bloc 2 : Concevoir un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille (175 heures)
- Bloc 3 : Communiquer sur sa pratique professionnelle et travailler en partenariat et en réseau (70 heures)

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur la vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Modalités pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et d'enseignants des universités
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation pratique et mises en situation
- Sessions communes (interfilière)
- Guidance de mémoire
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Voyage d'études européen

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par un responsable de la formation, des référents de stage et de mémoire.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique : crd@irts-fc.fr

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets.

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi

- Feuilles de présence globales
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation

- Évaluations écrites sous forme de contrôle de connaissance ou études de cas
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelles

Validation de la formation

Le diplôme est délivré aux candidats inscrits dans une démarche d'acquisition globale de la certification et qui ont validé les trois blocs de compétences.

Les blocs sont validés si une note supérieure ou égale à 10 sur 20 est obtenue aux épreuves de certification correspondant à chaque bloc : Deux épreuves sont organisées par le centre de formation (BC3 et BC1) et une épreuve est organisée par le représentant de l'État en Région (la DREETS) à l'issue de la formation (BC2).

Chaque épreuve est validée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 et donne lieu à la délivrance d'une attestation de compétence correspondant au Bloc de Compétence certifié.

Les blocs de compétence sont acquis à titre définitif.

Les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition des blocs de compétences et ayant validé ces derniers se voient délivrer une attestation de compétences.

La sélection a une durée maximale de 5 ans, période au cours de laquelle le candidat devra avoir suivi la totalité de la formation et être présenté par l'IRTS de Franche-Comté au jury plénier du diplôme.

Débouchés à l'issue de la formation

Le DEMF permet : d'intégrer les équipes des établissements sociaux et médicaux sociaux, en particulier pour exercer des missions en lien avec l'accompagnement des familles ; d'intégrer un service de médiation familiale ; d'exercer la médiation familiale en libéral sous différents statuts.

Possibilité de poursuite d'études : passer les concours d'accès aux Instituts de travail social en vue d'obtenir un Diplôme d'État de niveau 6 ou de niveau 7.

Contact

Responsable de formation

Candice MARTINEZ

candice.martinez@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Séverine CHAPOUTOT, **Secrétaire pédagogique de la formation DEMF**

severine.chapoutot@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent Handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2023 : 71% (7 présentés – 5 admis)

Taux de satisfaction à l'issue de la formation : 100% (3 répondants)

Droits d'inscription : 175 euros pour l'année 2024-2025

Coûts de la formation : 11 054,40 € pour l'année 2024-2025

Prix de l'heure parcours partiel : 25,30 € /h

Frais CRD : caution de 70 euros

CVEC : 103 euros pour les apprenants étudiants et apprentis

Coût de la sélection : 170 €

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ 08/11/2024